

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 8 octobre 2024 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPEEN – 1 Promenade Jean Rostand – 7ème étage – Salle G - **EN UN SEUL LOT**

Un bien sis à **NOISY LE SEC (93130)**

48 rue Jean Mermoz

Cadastré section AC n°162 pour 2a 45ca

Un **IMMEUBLE** élevé sur 3 niveaux comprenant :

- ✓ Au sous-sol : **GARAGE**, petit local à usage de chaufferie (*occupé*)
- ✓ Au rez-de-chaussée porte face : un **APPARTEMENT** comprenant : entrée, chambre, cuisine, salle de bains, pièce à vivre, **TERRASSE** (*loués et occupés*)
- ✓ Au rez-de-chaussée gauche : un **APPARTEMENT** comprenant : pièce principale et espace cuisine, salle de bains avec WC (*loués et occupés*)
- ✓ Au 1er étage : un **APPARTEMENT** comprenant : couloir d'entrée, cuisine avec **BALCON**, pièce principale, couloir de dégagement, salle de bains avec WC, trois chambres. (*occupés*)

Cette vente a lieu à la requête de **LA SOCIETE MILLEIS BANQUE** (ancienne dénomination **BARCLAYS FRANCE**), Société anonyme au capital de 55 299 999,66 euros, dont le siège social est sis 32, avenue George V – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 344 748 041, représentée par son représentant légal domiciliée en cette qualité audit siège, **venant aux droits de BARCLAYS BANK PLC** à la suite d'un apport partiel d'actif du 5 avril 2017 soumis au régime juridique des scissions et entraînant une transmission universelle de patrimoine de Barclays Bank Plc au profit de Barclays France SA, elle-même **venant aux droits de sa filiale BARCLAYS FINANCEMENTS IMMOBILIERS** en abrégé **BARFIMMO** par suite d'une transmission universelle du patrimoine réalisée le 29 décembre 2008, prise en la personne de ses représentants légaux, domiciliés ès qualité au dit siège, ayant pour Avocat Maître Sylvie LANGLAIS, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 150.000 € (CENT CINQUANTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 15.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à MONTREUIL, le 9 août 2024, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Sylvie LANGLAIS

S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS : À Maître **Sylvie LANGLAIS**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, membre de la SCP LANGLAIS CHOPIN, 7 bis rue de Vincennes (93100) MONTREUIL SOUS BOIS, **TEL. 01.48.70.71.75**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente | Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 22/12578) | Sur INTERNET : www.vench.fr – www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le **lundi 30 septembre 2024 de 9h30 à 10h15**